

Biscarrosse



Front de mer de Biscarrosse

CHIFFRES CLÉS

Linéaire de littoral : 7 km
Taux moyen de recul du trait de côte : -2 m/an
Recul maximal relevé en 2013-2014 : -20 m

CALENDRIER

Études d'élaboration de la stratégie : 2015-2018
Période prévisionnelle du 1^{er} programme d'actions : 2019-2021

COÛTS PRÉVISIONNELS DU PROGRAMME D' ACTIONS

2,2 millions d'euros soutenus en partie par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental des Landes

PORTEUR DE LA STRATÉGIE

Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL)

Biscarrosse, station balnéaire emblématique du littoral landais, subit une érosion océanique marquée par la dynamique sédimentaire des passes du bassin d'Arcachon. Le recul du trait de côte provoque un fort abaissement de la plage centrale, mettant en péril à court terme plusieurs bâtiments qui la surplombent. L'ampleur de l'érosion enregistrée subitement lors des tempêtes de l'hiver 2013-2014, et hors conditions météorologiques exceptionnelles lors de l'hiver 2018-2019, est venue renforcer la prise de conscience quant à l'urgence de la situation. La Commune de Biscarrosse a donc souhaité mettre en place une stratégie de gestion de la bande côtière afin de gérer, dans une perspective de moyen terme, la sécurité des biens et des personnes et de préserver plus globalement l'attractivité de son littoral. La Communauté de Communes des Grands Lacs, compétente pour la défense contre la mer, porte aujourd'hui le 1^{er} programme d'actions.

DIAGNOSTIC DE SENSIBILITÉ

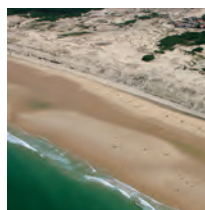
Biscarrosse affiche une sensibilité socio-économique moyenne à l'érosion avec majoritairement des plages, des équipements publics et des espaces verts en premier rang. Seule la zone du Grand Hôtel

de la Plage et des maisons jumelles constitue un secteur de forte sensibilité socio-économique.

D'un point de vue environnemental et patrimonial, la station est globalement moyennement sensible à l'érosion, avec une sensibilité accrue au Nord du territoire, liée à la présence d'un secteur Natura 2000.

MODES DE GESTION RETENUS

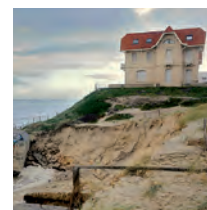
La stratégie locale s'appuie sur la pérennisation et l'intensification des actions de lutte active souple, qui devront permettre de ralentir les processus d'érosion et de conserver une plage au droit de la station. Aucun ouvrage de lutte active dure n'est envisagé sur le littoral de Biscarrosse, malgré la présence d'enjeux économiques et d'habitations menacés à très court terme. Pour les enjeux de première ligne, dont la sécurité n'est pas assurée (arrêtés préconisant des mesures de sûreté au droit d'une partie de la terrasse de l'hôtel et d'une des maisons jumelles), un repli stratégique est étudié avec le GIP Littoral, dans un objectif opérationnel à court terme. Il s'agit d'une action exploratoire pour le littoral de Nouvelle-Aquitaine. En fonction de l'évolution législative en matière d'adaptation des territoires littoraux à l'érosion côtière, la stratégie locale pourrait se voir élargie à l'intégration d'enjeux menacés à plus long terme sur le front de mer bâti en arrière du boulevard des sables.



Cordon dunaire au Nord du front de mer - gestion et entretien par l'ONF



Opérations de rechargements sableux sur la plage centrale



Les maisons jumelles - étude du repli stratégique

PROGRAMME D' ACTIONS



CONNAISSANCE & CULTURE DU RISQUE

- > Poursuite de la connaissance de l'aléa, acquisition de données notamment topographiques et bathymétriques
- > Vulgarisation et diffusion d'informations au public, conférences-débats, expositions et autres supports de communication

SURVEILLANCE & PRÉVISION DE L'ALÉA

- > Surveillance de l'avant côte, des plages et des dunes (suivis photo et topographiques, bathymétriques...) et anticipation des rechargements
- > Suivi et prévision des conditions océano-météorologiques, suivi du niveau de la plage, définition de seuils d'alerte

ALERTE & GESTION DE CRISE

- > Révision des documents de gestion des risques
- > Elaboration d'un protocole spécifique d'anticipation d'actions d'urgence de rechargement



- > Mise en place d'arrêtés d'interdiction d'accès, de danger ou prescrivant des mesures de sûreté, de restriction d'usages (Hôtel, villas jumelles)

PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME

- > Révision du PLU et des modalités de gestion des biens soumis à l'aléa érosion

REPLI STRATÉGIQUE



- > Etude de faisabilité pour la relocalisation du Grand Hôtel de la Plage et des maisons jumelles (cadrage juridique et foncier, négociation foncière, élaboration d'un avant-projet pour la relocalisation)

- > Portage GIP Littoral en lien étroit avec la Commune, la CCGL et tous les partenaires

LUTTE ACTIVE SOUPLE



- > Accompagnement des processus naturels en lien avec l'ONF, communication et sensibilisation sur les milieux dunaires



- > Etudes techniques, environnementales et réglementaires, puis travaux de rechargements pluriannuels et de rechargements d'urgence en cas de tempêtes

- > Recherche de nouveaux sites de prélèvements en partenariat avec la DGA-EM et sur l'emprise de son territoire côtier

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE LOCALE

- > Animation de la stratégie en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels